

Attentats de Paris (janvier 2015) • 2015

[Open in Bach](#)

Présentation du contenu

Le présent fonds est composé de 55 documents ou objets déposés place Stanislas par les Nancéiens, de tout âge, au pied de la statue, en hommage aux victimes des attentats de Paris du 13 novembre 2015, et collectés à la demande du maire de Nancy, Laurent Hénart, vers la mi-décembre. Entré aux Archives municipales de Nancy le 28 décembre 2015, ce fonds ne représente qu'une fraction de l'ensemble des témoignages déposés durant un mois. Les documents et objets ont particulièrement souffert de leur exposition à la pluie, à l'humidité ou à la cire des bougies, bien que certains aient été protégés par leur auteur par des chemises plastiques. Aussi, 7 documents (870 W 2, 8-10) n'ont pu être conservés étant donné leur mauvais état matériel et l'apparition de moisissures ; de ce fait, seul leur substitut numérique est conservé. Les documents ont été mis à plat, débarrassés de leurs éventuelles protections, pour séchage pendant trois semaines. Ils témoignent de l'hommage rendu aux victimes, et plus particulièrement à Marie Mosser.

Date de l'unité documentaire 2015

Biographie ou histoire

Le 13 novembre 2015, Paris et Saint-Denis sont frappés par des fusillades et des attaques-suicides menées, par trois groupes de djihadistes au nom de l'organisation terroriste État islamique, aux abords du stade de France, dans plusieurs rues des 10e et 11e arrondissements de Paris, puis à l'intérieur même de la salle de spectacle du Bataclan (Paris). Le bilan des victimes atteint 130 morts et 352 blessés. Cet attentat d'une ampleur sans précédent, faisant suite à ceux de janvier 2015, suscite une très vive émotion. Le gouvernement décrète immédiatement l'état d'urgence.

A Nancy, le samedi 14 novembre, en début d'après-midi, plus de deux cent personnes se rassemblent spontanément place Stanislas. Des rassemblements spontanés se poursuivent le dimanche 15 novembre pour rendre hommage aux victimes, dont Marie Mosser. Cette jeune Nancéienne de 24 ans, passionnée de musique, est tuée lors de l'attaque du Bataclan. Des fleurs, des bougies, des drapeaux, des portraits des victimes (Marie Mosser, Mathias Dymarski et Marie Lausch originaires de Metz) et quelques messages sont déposés au pied de la statue. Dimanche après-midi, une foule d'anonymes, environ quatre cent personnes, se recueillent en silence pour partager leur émotion. Des registres de condoléances sont ouverts et mis à la disposition du public à l'hôtel de ville de Nancy (ce jusqu'au vendredi 20 novembre) et à l'hôtel du département de Meurthe-et-Moselle. La Ville de Nancy propose également de laisser des messages via un formulaire accessible en ligne. Lundi 16 novembre, le rassemblement organisé à l'initiative du conseil municipal, débute à 11 h 45 par le glas des cloches. Le maire, Laurent Hénart, prend la parole pour rendre hommage à l'ensemble des victimes et en particulier à Marie Mosser, fille d'un agent municipal. A midi, la foule observe la minute de silence nationale. Le chœur de l'Opéra national de Lorraine entonne ensuite La Marseillaise. Le maire et le préfet de Meurthe-et-Moselle clôturent la cérémonie par le dépôt de gerbes devant l'Hôtel de Ville. Fleurs, bougies, messages, photos continuent d'affluer place Stanislas les jours qui suivent. Les maires des villes jumelées font part de leurs

condoléances à la Ville de Nancy. Les obsèques de Marie Mosser ont lieu le 23 novembre à la basilique du Sacré-Cœur à Nancy. Le lundi 30 novembre, le conseil municipal adopte la proposition du maire, Laurent Hénart, de dédier l'esplanade de la salle de spectacles de musiques actuelles L'Autre Canal à Marie Mosser et aux victimes des attentats du 13 novembre.

Les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, blogs...) tiennent une place de choix dans l'hommage rendu aux victimes et au soutien apporté à leurs familles. Citons, par exemple, l'initiative de Gauthier Schmitt, étudiant de l'ICN Business School, qui propose aux étudiants Nancéiens, sur une page Facebook dédiée à l'évènement, d'organiser un rassemblement le lundi 16 au soir, finalement annulé, et de déposer des bougies au sol pour former le message « Pour eux ».

Historique de la conservation

Versement du 28 décembre 2015.

Statut juridique

Archives publiques

Descripteurs

Sujet : élu • maire • vie politique • commémoration

Cotes extrêmes : 870 W 1-15

Sous-unités (8)

- Hommage officiel • 2015
- Dessins du symbole de la paix • 2015
- Messages d'hommage • 2015
- Messages sur le thème "Prière pour Paris" • 2015
- Objets • 2015
- Panneaux • 2015
- Photographies • 2015
- Presse • 2015